



**DOSSIER DE PRESSE**  
**LYON – 25 novembre 2024**



Rhône



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE  
DE L'ORDRE DES MÉDECINS

## La Maison des Femmes de Lyon officiellement inaugurée

La Maison des Femmes de Lyon est officiellement inaugurée ce 25 novembre 2024, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, en présence de l'ensemble des partenaires du projet - les Hospices Civils de Lyon, le collectif associatif Maison des Femmes<sup>1</sup>, la Préfecture du Rhône, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Caisse d'allocations familiales du Rhône, le Parquet et la Cour d'Appel de Lyon, le Conseil départemental du Rhône de l'ordre des médecins, les forces de l'ordre - et de la Fondation HCL et de ses nombreux mécènes.

Co-portée par les Hospices Civils de Lyon et le Collectif associatif Maison des Femmes 69, alliant les expertises et savoir-faire des deux structures partenaires, la Maison des Femmes de Lyon propose un accompagnement global et pluridisciplinaire aux femmes et aux personnes se reconnaissant comme telles, victimes de violences, au sein d'un espace unique et sécurisé au cœur de l'hôpital Edouard Herriot.

*« Un lieu d'accueil dédié aux femmes victimes de violences est désormais en place à Lyon, avec prise en charge par une équipe pluridisciplinaire permettant bilan, soins, orientation vers des structures adaptées en particulier associatives qui ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années auprès des victimes. L'implantation de cette Maison des Femmes en milieu hospitalier facilite les liens avec l'ensemble des services médicaux dont les femmes peuvent avoir besoin. Le partenariat entre les HCL et le collectif associatif laisse espérer un abord global, dans un lieu unique à compétences multiples, évitant ainsi la démultiplication des lieux, les répétitions, voire le morcellement imposé parfois aux femmes victimes. Les auditions en cas de plainte pourront même être réalisées en ce lieu protégé, sécurisé. Depuis 2017, année de création de la Maison des Femmes de Seine Saint Denis, j'attendais l'ouverture d'une même structure à Lyon. Nous y sommes ! »*

**Liliane DALIGAND, Présidente du collectif associatif Maison des femmes 69**

---

<sup>1</sup> Amicale du Nid 69, Cabiria, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc alpin, Filactions, Le Mas, Mouvement du Nid 69, Planning familial 69, Solidarité Femmes Beaujolais, VIFFIL-SOS Femmes (Violences Intra Familiales Femmes Informations Liberté SOS Femmes).

*« La Maison des Femmes de Lyon est un lieu unique permettant une prise en charge globale et pluridisciplinaire (médicale, médico-légale, psychologique, sociale et juridique) spécialisée des femmes victimes de violences. Chaque femme prise en charge bénéficie d'un parcours adapté à son rythme et à ses besoins, afin qu'elle accède aux ressources essentielles pour se réapproprier sa vie. L'implantation de cette structure au sein des Hospices Civils de Lyon favorisera le lien avec tous les services spécialisés pour garantir une prise en charge complète, globale et adaptée à chaque situation individuelle. C'est un engagement essentiel pour tous les professionnels, associatifs ou hospitaliers, qui composent l'équipe de la Maison des Femmes de Lyon »*

**Docteur Edouard BONTOUX, médecin légiste aux HCL, responsable médical de la Maison des femmes de Lyon**

## Une avancée majeure dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans le Rhône

**Selon l'Organisation Mondiale de Santé, près d'une femme sur trois a été exposée à des violences.** En France, en 2022, ce sont 244 301 victimes de violences conjugales qui ont été enregistrées par les forces de sécurité (plainte déposée par une victime, signalement ou intervention des forces de l'ordre). 86% des victimes sont des femmes. Par ailleurs, on estime à 450 000 le nombre de femmes victimes de violences « hors ménage ». Enfin, le nombre de victimes de mutilations sexuelles en France s'élèverait à 125 000 femmes.

Depuis 2020, un programme national vise à renforcer et structurer la prise en charge des femmes victimes de violences autour de dispositifs sanitaires dédiés, tels que les Maisons des Femmes. Le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 souhaite conforter cette dynamique en fixant l'objectif de doter chaque département d'un tel dispositif d'ici 2025.

**La Maison des Femmes de Lyon s'inscrit dans la stratégie départementale de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle renforce le maillage territorial en s'articulant avec les dispositifs et les acteurs existants.**

## Un lieu dédié à l'accueil, à l'accompagnement et à l'orientation des femmes victimes de violences

**La Maison des Femmes de Lyon s'adresse à TOUTES LES FEMMES** et personnes se reconnaissant comme telles, victimes de violences sexistes ou sexuelles, d'ordre psychologique, verbal et/ou physique dans quelque contexte qu'il soit (conjugal, intrafamilial, en lien avec la prostitution, le monde du travail, des discriminations de genre ou du harcèlement).

Ce dispositif leur permet d'accéder aux ressources essentielles pour se réapproprier leur vie, au travers d'**un accompagnement individualisé, adapté à chacune d'elles, dans un lieu unique et sécurisé.** Elle garantit un accès aux soins et aux droits leur permettant de s'extraire d'une situation de violences. Ce dispositif constitue également un lieu ressources pour les professionnels, en les soutenant dans le repérage, la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violences sur le territoire.

**Les femmes victimes sont accueillies sur adressage par les professionnels de santé, les travailleurs sociaux du territoire et les associations partenaires, à l'aide d'un formulaire dématérialisé.** Ce lieu, complémentaire à l'offre déjà existante sur le Rhône, s'adresse aux femmes dont la situation nécessite une prise en charge pluridisciplinaire, médicale et/ou médico-légale, juridique, psychologique et sociale.

## Une offre de parcours d'accompagnement individualisé...

La Maison des Femmes de Lyon propose différents parcours coordonnés par des médecins référents, en lien avec les partenaires associatifs.

- **Le parcours « violences »** s'adresse à toutes les femmes victimes de violences, dans l'objectif d'évaluer, de constater les conséquences des violences subies (par l'établissement d'un certificat médico-légal) mais également de garantir un accès aux soins et aux droits.
- **Le parcours « mutilations sexuelles féminines »** s'adresse à toutes les femmes victimes de mutilations sexuelles en questionnement pour expliquer les conséquences sur leur santé et proposer un parcours pluridisciplinaire de réappropriation de leur corps.
- **Le parcours « santé sexuelle et prévention »** s'adresse à toutes les femmes victimes de violences nécessitant une prise en charge sur le plan gynécologique (besoin d'informations, d'accès à la contraception, d'un dépistage, d'un traitement en cas de maladie sexuellement transmissible).

A l'issue d'une évaluation globale de la situation, chaque femme se verra proposer un parcours d'accompagnement personnalisé et adapté à son rythme et selon ses besoins. En complément des entretiens individuels, des ateliers collectifs seront réalisés (groupes de parole, réflexologie, sophrologie, art-thérapie...).

L'équipe pluridisciplinaire se réunit chaque semaine, pour faire le point sur les situations et définir les orientations les plus appropriées vers les structures du territoire.

## ... Au sein d'un lieu sécurisé et convivial, au cœur de l'hôpital Edouard Herriot



Les locaux ont été spécifiquement aménagés pour créer un environnement sécurisant et convivial. Ses espaces d'accueil et d'activité sont évolutifs, entre autres pour penser l'accueil des enfants accompagnant les femmes prises en charge et individualiser la prise en charge au plus près des besoins.



### La force d'une approche pluridisciplinaire

**La force et l'originalité de la Maison des Femmes de Lyon reposent sur son approche pluridisciplinaire associant des compétences médicales, médico-légales, psychologiques, juridiques et sociales.** La complémentarité des professionnels intervenant au sein de la structure (médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, médecins légistes, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, juristes) permet d'apporter une réponse globale et concertée à tout type de violence et tout type de situation.

En complément des liens déjà organisés de longue date entre le Conseil de l'Ordre des médecins du Rhône, la Préfecture, le Parquet de Lyon et les HCL, **un partenariat privilégié avec les services de police permet de faciliter le dépôt de plainte au sein de la Maison des Femmes et garantir un environnement sécurisant pour effectuer les démarches judiciaires.**

### Historique d'un projet issu d'une collaboration forte entre les acteurs institutionnels et associatifs

La Maison des Femmes de Lyon est un dispositif co-construit par une multitude d'acteurs locaux, institutionnels et associatifs, intervenant auprès des femmes victimes de violences.

- En 2019, le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles pilote une étude de préfiguration cofinancée par la Métropole et l'Etat.

- A partir de 2021, la Ville de Lyon et les Hospices Civils de Lyon copilotent le déploiement de la Maison des Femmes de Lyon, animant des rencontres avec l'ensemble des parties prenantes (institutions publiques, associations, établissements de santé...).
- Le 9 mars 2024, le collectif associatif Maison des Femmes 69 est fondé, constitué de 9 associations œuvrant dans le secteur des violences faites aux femmes : l'Amicale du Nid, Cabiria, CIDFF Rhône-Arc Alpin Interdépartemental, FILACTIONS, Le Mas, le Mouvement français pour le planning familial 69, Le Mouvement du nid, Solidarité Femmes Beaujolais, VIFFIL SOS Femmes. Le dispositif accueille « en même temps » une activité hospitalière et une activité associative.
- **Co-portée par les HCL et le collectif associatif, la Maison des Femmes de Lyon ouvre ses portes en septembre 2024.**

**La Maison des Femmes de Lyon se caractérise par un co-portage original hospitalier et associatif.**

D'une part, les HCL portent le projet hospitalier, intégrant cette activité médicale au cœur de l'hôpital Edouard Herriot, en lien étroit avec les acteurs de santé hospitalier et libéraux.

D'autre part, l'association Collectif associatif Maison des Femmes a vocation à coordonner et animer le volet social, juridique et psychosocial en lien étroit avec les acteurs associatifs du territoire.



La FONDATION Hospices Civils de Lyon a contribué à l'installation de la Maison des Femmes grâce au soutien majeur de L'Entreprise des Possibles, et au soutien de : Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Fonds Groupe Seb, Fondations Solidarités by Crédit Agricole Centre Est et Crédit Agricole Solidarité Développement, et de nombreux donateurs.

## INFOS PRATIQUES

L'accompagnement des femmes est assuré les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h30.

- Adresse : Hôpital Edouard Herriot, 5 place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03
- Email : [HEH.contact-mdf@chu-lyon.fr](mailto:HEH.contact-mdf@chu-lyon.fr)

Contact téléphonique du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 (excepté le jeudi matin) au 04 72 11 03 08.

# Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

En cas d'urgence et de danger immédiat :



Pour un conseil, une orientation



[arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)

Photo posée par un mobile.



## Un parrain et une marraine d'exception

Deux personnalités publiques ont choisi d'accompagner l'ouverture et les projets de la Maison des Femmes de Lyon : Laure ADLER et Arthur H.



**Laure ADLER**, née Laure CLAUZET en 1950, est une journaliste, essayiste, biographe, romancière et productrice française, reconnue pour son engagement culturel et féministe.

Ayant grandi en Côte d'Ivoire, elle revient en France à l'âge de 17 ans pour poursuivre des études de philosophie et d'histoire, soutenant une thèse sur les féministes du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle débute sa carrière journalistique à France Culture en 1974 en tant que secrétaire, avant de devenir animatrice d'émissions emblématiques, dont *Les Nuits magnétiques*.

Au fil des années, elle multiplie les activités : productrice et animatrice télé (*Le Cercle de minuit*), éditrice chez Grasset, et conseillère culturelle auprès de François Mitterrand. Elle signe de nombreux ouvrages, dont *Marguerite Duras* (Prix Fémina de l'essai) et *À ce soir*, un récit poignant sur la perte de son fils. Intellectuelle engagée, elle explore dans ses écrits des thèmes liés à la mémoire, l'amour, et la condition féminine, tout en continuant à animer des émissions culturelles et à défendre la place des femmes dans la société.

Directrice de France Culture de 1999 à 2005, elle a marqué profondément l'antenne par sa sensibilité littéraire et intellectuelle.

Laure Adler est une voix importante de la réflexion féministe et culturelle en France.

Son dernier livre, **La voix des femmes**, paru en 2024, est un manifeste féministe.



**Arthur H**, né Arthur Higelin le 27 mars 1966 à Paris, est un auteur-compositeur-interprète et musicien français. Il se distingue par un style éclectique mêlant rock, jazz, électro et poésie.

Fils du chanteur Jacques Higelin il grandit dans un environnement artistique qui nourrit sa créativité. À 16 ans, il quitte le lycée pour explorer les Antilles, puis étudie la musique au Berklee College of Music à Boston.

De retour en France, il forme un groupe avec le contrebassiste Brad Scott et se produit dans de petites salles parisiennes, notamment à La Vieille Grille, où il rencontre un succès grandissant.

En 1990, il sort son premier album éponyme, suivi de *Bachibouzouk* en 1992, qui consolident sa notoriété.

Son style musical mêle jazz, blues et rock, et ses textes poétiques sont souvent teintés d'humour. Au fil des années, Arthur H a su se renouveler, explorant diverses sonorités et collaborant avec de nombreux artistes, tout en conservant une identité artistique forte.

Reconnu pour ses performances scéniques captivantes, Arthur H invite son public à plonger dans un univers onirique et profondément humain. **La boxeuse amoureuse**, à écouter et regarder en vidéo, est une superbe illustration de la répétition des violences dans le couple.

*« L'une des grandes réussites de la Maison des Femmes de Lyon est le partenariat qu'elle concrétise entre les HCL et le tissu associatif lyonnais afin d'offrir aux femmes victimes de violence une prise en charge pluridisciplinaire et complémentaire des dispositifs existants. Au-delà des prises en charge qui y seront dispensées, la Maison des Femmes de Lyon a également une ambition universitaire par le développement de l'enseignement et de la recherche en matière de violences faites aux femmes. »*

**Raymond LE MOIGN, Directeur Général des Hospices Civils de Lyon**

*« L'ouverture de la Maison des Femmes, lieu unique et pluridisciplinaire au service des femmes victimes de violences, est le résultat d'une mobilisation exceptionnelle des services de l'État, des collectivités territoriales, des Hospices civils de Lyon et de neuf associations.*

*C'est grâce, notamment, à cet engagement de tout un territoire que nous parviendrons à changer les mentalités, à éradiquer de notre société toutes les formes de brutalités envers les femmes.*

*Nous devons à ces femmes un accompagnement complet et de qualité à chaque étape de leur parcours, c'est la raison pour laquelle un accueil adapté dans les commissariats et les brigades, les formations des membres de forces de l'ordre ou encore le dépôt de plainte hors-les-mur sont des priorités de l'État.*

*Je suis fier de voir aboutir ce projet qui s'inscrit pleinement dans le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) qui prévoit de doter chaque département d'une structure médico-sociale de prise en charge globale des femmes victimes de tous types de violences, adossée à un centre hospitalier, et y généraliser le recueil de plainte. »*

**Fabienne BUCCIO, Préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône**

*« Cause nationale issue du Grenelle des violences conjugales, celle-ci trouve, à Lyon, son expression partenariale avec l'ouverture de la Maison des Femmes. Le parquet de Lyon, s'est associé depuis le début à la réunion, en ce lieu unique, des acteurs médico-socio-associatifs et judiciaires ayant vocation à recevoir l'ensemble des femmes victimes de violences physiques, psychologiques et de toute nature, pour faciliter le recueil de leur histoire et l'expression de l'ensemble de leurs droits. L'inauguration de cette Maison des Femmes est une étape majeure dans la prévention et la réponse des atteintes faites aux femmes. »*

**Le Procureur de la République de Lyon**

*« L'Agence Régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes accompagne depuis déjà plusieurs années le développement d'une offre de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes de violences. L'ouverture de la Maison des Femmes de Lyon constitue une nouvelle étape qui permettra une offre plus globale, coordonnée et spécialisée pour ces femmes. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux soins pour les plus vulnérables et la qualité de la prise en charge dans un cadre sécurisé d'une part et, d'autre part, renforcer le maillage territorial pour le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences notamment par les professionnels de santé libéraux, souvent en première ligne. »*

**Cécile COURREGES, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

*« La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône salue l'ouverture de la Maison des Femmes, première structure de ce type en Auvergne Rhône Alpes. Face à la prévalence des violences faites aux femmes (240 000 victimes enregistrées en 2022, soit + 14% par rapport à 2021), le développement de ces structures et les initiatives en faveur de la santé des femmes sont soutenus par l'Assurance Maladie.*

*Dans ce nouveau cadre, la CPAM poursuivra les travaux déjà engagés avec les associations membres du collectif Maisons des Femmes, afin de renforcer l'accès aux droits et aux soins de ce public. »*

**Emmanuelle LAFoux, Directrice Générale de la CPAM du Rhône**

*« Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes, une priorité. Nous sommes fiers d'avoir accompagné ce projet de création de lieux d'accueil des femmes au sein des Hospices Civils de Lyon sur son site d'Edouard Herriot. Ce projet d'envergure s'inscrit à la fois sur un volet sanitaire et une prise en charge globale et pluridisciplinaire des femmes victimes de violences.*

*En ce sens, la Région a apporté un soutien de 200 000€ à la Maison des Femmes de Lyon, soutien qui s'inscrit pleinement dans les orientations souhaitées du second plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes, voté en octobre 2023. Convaincue de l'intérêt de tels lieux d'accueil pour les femmes, la Région poursuivra l'accompagnement de ces structures en finançant un projet par département afin qu'une réponse puisse être apportée à toutes les femmes victimes de violences en tout point du territoire. »*

**Sandrine CHAIX, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes**

*« La Métropole de Lyon est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, contre les violences conjugales et intrafamiliales, à travers notamment le réseau des Maisons de la Métropole, où nos services accompagnent chaque année environ 1300 femmes. La Métropole soutient également les associations d'aides aux victimes et apporte son soutien financier à la Maison des femmes dont l'ouverture va permettre une prise en charge globale et pluridisciplinaire pour toutes les femmes victimes de violences, et dotera le territoire d'un lieu de formation et de ressources pour les professionnelles et professionnels. »*

**Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon**

*« Toute femme victime de violences, quelle que soit sa situation, son statut, sa condition, trouvera dans cette Maison des Femmes – unique sur notre territoire – la sécurité et l'apaisement dont elle a besoin. Elle sera un lieu de répit et de reconstruction auprès de professionnels médicaux et associatifs, unis et complémentaires.*

*Je salue ce travail de coopération remarquable, et me félicite de l'investissement important de la Ville de Lyon dans l'accompagnement de ce projet : toutes nos forces vives sont indispensables pour sortir de la spirale de la violence. »*

**Grégory DOUCET, Maire de Lyon et président du Conseil de surveillance des HCL**

*« L'ouverture de la Maison des Femmes marque une étape importante dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle symbolise l'engagement de tous les partenaires à offrir un avenir meilleur à celles qui en ont le plus besoin. La Caf du Rhône soutient ce projet depuis son origine, car il s'inscrit pleinement dans nos valeurs et dans toutes les actions que nous avons déployées jusqu'à présent. Nous versons l'aide d'urgence aux victimes de violences conjugales pour leur permettre de retrouver leur autonomie et de se reconstruire dans un environnement sûr. Depuis de nombreuses années, nous soutenons également les associations qui œuvrent quotidiennement pour offrir un soutien à ces femmes. Nous sommes convaincus que notre rôle est de soutenir et d'accompagner celles qui sont les plus vulnérables, en leur offrant les ressources et le soutien nécessaires pour se reconstruire. »*

**Véronique HENRI-BOUGREAU, Directrice générale de la Caf du Rhône**

*« Les médecins du département ont accès depuis 2022, via un site web sécurisé du Conseil départemental du Rhône des médecins, à toutes les informations attenantes au signalement des violences au sein du couple auprès du Procureur de la République. Un protocole entre l'ordre des médecins, le tribunal judiciaire et le CHU de Lyon nous lie dans le signalement des violences et l'orientation des victimes vers les associations de soutien, et désormais vers la Maison des Femmes. Nous sommes heureux de nous associer par ce projet collectif à tous les acteurs qui participent à la lutte contre les violences sur le territoire. »*

**Dr Elisabeth GORMAND, Présidente du Conseil Départemental du Rhône de l'Ordre des médecins**